



BULLETIN D'INSCRIPTION VIDE GRENIER DIMANCHE 22 MARS 2026

Salle Bernard Roy rue du stade à Saint-Mathurin
Organisé par l'Amicale Laïque Jules Ferry



REGLEMENT DU VIDE GRENIER DU DIMANCHE 22 MARS 2026

Je soussigné (e),
Nom :Prénom :
Adresse :
Code postal/ Ville :
Tél :
Email :
Né (e) le :/...../..... A :
Titulaire de la pièce d'identité :
Carte d'identité N° :

Réservation **INTERIEURE** : Nombre de tables de 1m20 X 5,00 euros/table =.....

Nombre de portant (non fourni) X 2,00 euros/portant =.....

Réservation **EXTERIEURE** : Nombre de mètre linéaire (table non fourni) X 4,00 euros =.....

Formule petit-déjeuner (viennoiserie et boisson chaude) x 3 euros =

Sandwich jambon beurre ou pâté X 3,00 euros =.....

Sandwich jambon beurre emmental X 3,50 euros =.....

TOTAL euros

Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre de l'amicale Laïque Jules Ferry, par virement ou en espèces.

Le bulletin est à faire parvenir ainsi que **la copie de la pièce d'identité** à :

L'Amicale Laïque, 1 Rue de Champ Martin, 85150 Saint- Mathurin

Pour toutes questions : **07.68.65.95.79** Mail : amicalesaintmathurin85@gmail.com

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (e),

Déclare sur l'honneur :

- * ne pas être commerçant
- * ne vendre que des objets personnels et usagés
(Article L310-2 du code du commerce)
- * ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Fait à le

Signature :

* Le Vide Grenier est ouvert aux particuliers et concerne la vente d'articles d'occasion pour les vêtements, chaussures, jouets, articles de puériculture, bibelots récents, miroir, tableaux, électroménagers, vaisselles... Tous les articles ne correspondant pas aux critères du Vide Grenier devront être retirés.

* Cette manifestation est organisée par l'Amicale Laïque Jules Ferry de Saint Mathurin.

* La vente aura lieu à l'intérieur de la salle Bernard Roy de SAINT-MATHURIN et sur le parvis et parking face à l'entrée de la salle **le 22 MARS 2026**. Les emplacements seront attribués à **partir de 8h00**.

RESERVATION en INTERIEUR :

* Le tarif est fixé à 5,00 euros la table de 1m20, place portant (non fourni) est à 2 euros.

RESERVATION en EXTERIEUR :

* Le tarif est fixé à 4,00 euros le mètre linéaire (table non fourni).

* L'Amicale Laïque ne procédera à aucun remboursement en cas d'absence (sauf pour les exposants en extérieur en cas de forte d'intempérie et qui auront prévenu).

* Avant de s'installer, chaque exposant devra se présenter à l'une des personnes de l'organisation afin de connaître l'emplacement qui lui a été attribué.

L'Amicale Laïque Jules Ferry est responsable de l'attribution des places et sa décision est sans appel.

* Les véhicules des exposants ne seront autorisés sur les abords de la salle que pour le déchargement de 8h à 9h et pour le chargement à partir de 17h.

Le stationnement des véhicules des exposants se fera sur le parking de la salle et aucun véhicule ne devra rester sur les abords de la salle durant la journée.

*L'Amicale laïque se réserve le droit de retirer tout article qui gênerait le passage.

* Les exposants s'engagent à renoncer à tout recours contre les organisateurs en cas de vol, détérioration, dommages matériels et corporels.

* L'inscription au Vide Grenier de l'amicale laïque de l'école Jules Ferry de Saint-Mathurin implique le respect du présent règlement.

Nom et prénom de l'exposant :

Signature :